



Tide Clethodim 240 EC Herbicide

Post-Emergence Herbicide for Control of Grasses in Seedling Alfalfa, Legume Vegetables (Succulent or Dried), Edamame, Highbush Blueberry, Canola, Basil, Coriander, Dill, Caraway, Fenugreek, Cranberry, Flax (including Low Linolenic Acid Varieties), Oriental (Brown) Mustard (Condiment and Oilseed Types), *Brassica carinata*, Yellow Mustard, Dry Bulb Onions, Dry Bulb Shallots and Garlic, Potatoes, Prairie Carnations, Safflower, Soybeans, Spinach, Sunflowers, Red Garden (Table) Beet, Parsnip, Carrot, Radish, Cherry (Tart and Sweet), Certain Herbs, Spices and Hops

**TO BE USED WITH LISTED ADJUVANTS
COMMERCIAL (AGRICULTURAL)**

EMULSIFIABLE CONCENTRATE

ACTIVE INGREDIENT: Clethodim.....240g/L

**REGISTRATION NO. 34965
PEST CONTROL PRODUCTS ACT**

**WARNING: EYE AND SKIN IRRITANT
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**

**READ THE LABEL AND BOOKLET
BEFORE USING**

Lot No.: See container

L'herbicide de postlevée pour la suppression des graminées dans les semis de luzerne, les graines vertes ou sèches de légumineuses et edamame, les bleuets en corymbe, le canola, le basilic, la coriandre, l'aneth, le carvi commun, le fenugrec, la canneberge, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), la moutarde joncée (types condimentaire et à graine oléagineuse), le *brassica carinata*, la moutarde jaune, les oignons sec, l'échalote, bulbe et l'ail, les pommes de terre, les prairie carnation, le carthame, l'épinard, le tournesol, la betterave potagère, le panais, la carotte, le radis, la cerise (douce et acide), certaines fines herbes, et épices, et le houblon.

**À UTILISER SEULEMENT AVEC L'ADJUVANT INDIQUÉ
COMMERCIALE (AGRICOLE)**

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

PRINCIPE ACTIF: Cléthodime ... 240 g/L

No D'HOMOLOGATION: 34965

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES
YEUX ET LA PEAU**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
N° de lot : Voir conteneur**

Distributed by:

Tide International Canada Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario, N1C 0A1
+1-866-699-7717

Net Contents: 3L

Contenu Net: 3L

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Causes eye irritation. DO NOT get in eyes. May irritate the skin. Avoid contact with skin and clothing. Wash concentrate from skin or eyes immediately.

Do not inhale fumes. Avoid breathing vapors or spray mist. After use, wash hands and other exposed skin. When using, do not eat, drink or smoke. Remove and launder contaminated clothing separately from household laundry before reuse. Store the container tightly closed and away from seeds, feeds, fertilizer, plants and foodstuffs.

Observe appropriate provincial spray buffer zones around bodies of water and wetland areas.

Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab and/or cockpit. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield), rubber apron and rubber boots during mixing, loading, clean-up and repair.

Apply only to agricultural crops when the potential for drift to areas of human habitation and human activity, such as houses, cottages, schools and recreational areas, is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment, and sprayer settings.

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Provoque une irritation des yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.

Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les bruines ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Se laver les mains et la peau exposées après l'emploi de ce produit. Lors de l'utilisation, éviter de manger, boire ou fumer. Enlever et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, aliments pour animaux, engrais, plantes et denrées alimentaires.

Respecter les normes provinciales quant aux zones à protéger autour des étendues d'eau et les marécages.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chausseurs pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), un tablier de caoutchouc et des bottes de caoutchouc pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:

TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

Toxic to certain beneficial arthropods (which may include predatory and parasitic insects, spiders, and mites). Minimize spray drift to reduce harmful effects on beneficial insects in habitats next to the application site such as hedgerows and woodland.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

This product contains an active ingredient and aromatic petroleum distillates, which are toxic to aquatic organisms.

This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.

FIRST AID:

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

Treat symptomatically. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. Danger from lung aspiration of petroleum-based solvents must be weighed against toxicity when considering emptying stomach.

STORAGE:

Store this product away from food or feed.

DISPOSAL:

RECYCLABLE CONTAINER DISPOSAL: DO NOT reuse this container for any purpose.

This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

DISPOSAL OF UNUSED, UNWANTED PRODUCT: For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Provoque une irritation des yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.

Laver immédiatement la peau et les yeux éblouissants par ce produit concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les bruines ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Se laver les mains et la peau exposées après l'emploi de ce produit. Lors de l'utilisation, éviter de manger, boire ou fumer. Enlever et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, aliments pour animaux, engrais, plantes et denrées alimentaires.

Respecter les normes provinciales quant aux zones à protéger autour des étendues d'eau et les marécages.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chausseurs pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), un tablier de caoutchouc et des bottes de caoutchouc pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines.

L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. NE PAS faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES: NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR: Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.